

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1878

CXXIX^e ANNÉE
4^e SÉRIE. — TOME XI



NANCY
IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}
11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

1879

MÉMOIRES DONT LA SOCIÉTÉ A VOTÉ L'IMPRESSION

LES

CAVERNES DES ENVIRONS DE TOUL

ET LES MAMMIFÈRES

Qui ont disparu de la vallée de la Moselle

PAR D.-A. GODRON

La vallée de la Moselle, depuis son entrée dans notre formation jurassique jusqu'à son confluent avec la Meurthe, est étroite, profonde, sinueuse, sauvage et presque partout dominée par de grandes forêts. Elle n'est déboisée et ne s'élargit qu'aux environs de Toul. Cette ville est entourée de couches puissantes de diluvium vosgien et repose elle-même sur cette formation.

C'est dans les assises de l'étage oolithique inférieur, si profondément fissuré, que sont creusées la plupart des cavernes situées dans les environs de l'ancienne capitale des Leuquois. Elles sont connues de temps immémorial, dans cette région, sous les noms de *Trous de Sainte-Reine*, *Trou des Fées*, près

de Liverdun; *Trou du Géant*, près de Villey-le-Sec; *Trou des Fées*, à Bayonville; *Trou du Botenoi*, à Arnaville; *Trou du Gros-Bois*, à Rogéville; *Trou de la Grosse-Roche*, à trois kilomètres au-dessous d'Aingeray. M. Husson père, pharmacien à Toul, a donné, en 1863, suivant l'usage linguistique local, le nom de *Trou des Celtes* à une caverne nouvelle découverte par son fils. Deux de ces cavités souterraines méritent seules jusqu'ici d'être décrites, à raison des découvertes importantes qu'y ont faites les explorateurs.

Il en est une autre, toutefois, dont le sol encore vierge de toute recherche scientifique semble promettre des trouvailles intéressantes, c'est le *Trou de Saint-Aman*, qui présente les caractères d'une caverne à ossements. D'après les renseignements que vient de me communiquer M. Olry, instituteur très-instruit d'Allain-aux-Bœufs, cette cavité souterraine est facilement accessible; on y pénètre à peu près de plain-pied par une courte galerie qui conduit dans une grande chambre au fond de laquelle existe un couloir qui donne accès à une seconde chambre. Dans tout le pays, la tradition prétend que cette caverne est très-étendue; elle n'a qu'une entrée connue.

Il est infiniment regrettable qu'elle n'ait pas été fouillée, et mon âge m'interdit un semblable labeur. Elle est située au sud de la ville de Toul, sur le territoire de la commune de Favières, dans une

vallée qui traverse la forêt de Saint-Aman ⁽¹⁾, à peu près de l'est à l'ouest, et près d'un hameau du même nom. « On fait remonter, dit M. H. Lepage, « l'origine de ce hameau à une époque très-reculée. « Saint Amon, évêque de Toul, qui vivait au iv^e « siècle, se retira dans la forêt pour s'y livrer à la « prière et à son goût pour la solitude; il y consacra un oratoire en l'honneur de la sainte Vierge, « qu'il consacra lui-même et auquel il ajouta, dans « la suite, plusieurs cellules pour loger les membres « de son clergé qui venaient partager avec leur « évêque les douceurs de la retraite. Dans le siècle « dernier, l'ermitage de saint Amon subsistait « encore ⁽²⁾. » Ces faits historiques expliquent l'origine du nom de cette caverne.

Je dois dire aussi un mot du *Trou de Diane* (en patois : *Poté de Dione*); ce n'est pas une caverne, mais un puits naturel, profond de six à huit mètres, mais un puits naturel, profond de six à huit mètres, large de dix à douze. Il est situé sur le territoire de Moutrot, au sud de Toul. Lorsque la Bouvarde grossit, une partie de ses eaux s'y précipite ⁽³⁾.

On s'étonnera peut-être de la singulière dénomination donnée en Lorraine à ces excavations du sol.

(¹) Cette forêt est désignée à tort sous le nom de Saint-Amand dans la Carte de l'État-major.

(²) H. Lepage, *le Département de la Meurthe*. Nancy, 1843, in-8°, t. I, p. 499.

(³) Olry, *Notes géologiques sur le département de Meurthe-et-Moselle*, dans le *Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, t. II (1876), p. 35.

Mais ce n'est pas seulement dans notre pays qu'elle est en usage. Dans une autre partie de l'ancienne Gaule-Belgique, elle est aussi généralement employée. Ainsi les cavernes des vallées de la Meuse et de la Lesse ⁽¹⁾, dans le trajet de ces cours d'eau à travers la province de Namur, cavités si fructueusement explorées par M. Édouard Dupont ⁽²⁾, portent les noms de *Trou des Nuttons*, *Trou de la Naulette*, *Trou du Frontal*, *Trou Magrite*, *Trou Rosette*, *Trou Renviau*, *Trou de Chaleux*, *Trou des Blaireaux* (en patois : *Trô des Tassous*), *Trou de l'Hyène*, *Trou de Praule*, *Trou des Allemands*, *Trou de l'Ours*, etc. Cette coïncidence ne doit pas être accidentelle. Cette partie de la Belgique, située au sud des pays anciennement occupés par les Francs saliens et les Francs ripuaires, placée, d'autre part, à l'ouest des anciennes colonies saxonnes du Luxembourg, présente des dénominations de localités toutes dérivées de la langue romane. Ce caractère linguistique relie, par les Ardennes et l'ancien Luxembourg français (*Luxemburgum romanum*), la province de Namur au pays de Toul et au cours supérieur de la Moselle. Le patois français en usage dans la province de Namur est analogue au patois lorrain ⁽³⁾. On ne doit pas

(1) La Lesse verse ses eaux dans la Meuse, en aval de Dinant.

(2) Ed. Dupont, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*; série 2^e, t. XX, p. 824 à 880; t. XXII, p. 31 à 68; t. XXIII, p. 244 à 264.

(3) L. Jouve, *Coup d'œil sur les patois vosgiens*. Épinal, 1864, in-12, p. 7.

dès lors s'étonner si le mot *Trou*, appliqué aux cavernes, est commun aux deux régions.

Le R. P. Bach considère le nom de Toul comme d'origine celtique et pense que cette dénomination lui a été donnée à raison des cavernes existant dans son voisinage. Le mot *Toull* signifierait, selon lui, en ancien langage gaulois : *cavité, trou, profondeur*. C'est parfaitement le sens qu'il a dans le breton moderne ⁽¹⁾. Toul serait donc, dans cette hypothèse, *la ville des Trous*. Bien avant lui, Legonidec, sans s'inquiéter du nom de notre ancienne cité lorraine, avait attribué, dans son *Dictionnaire breton-français*, publié en 1850, au mot *Toull* (substantif masculin) le sens de : *trou, cavité, caverne*, et à *Toull* (adjectif) celui de : *troué, percé, creux*. Sans nous prononcer sur cette étymologie, nous ferons néanmoins remarquer que le *Tullum* des Romains se prononçait *Toull-um* et que la désinence *um* est un suffixe qu'ils ajoutaient souvent aux noms celtiques de localités. On sait, du reste, que les dénominations des villes et des villages étaient souvent, chez les Celtes, empruntées à certaines particularités du sol local, à des espèces d'arbres abondamment répandues dans le pays, etc.

Par contre, les Trous de Sainte-Reine et celui des Celtes, situés au sud-est de Toul, en sont distants de six kilomètres; les Trous des Fées, du Géant et

(1) P. Bach, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, t. V, p. 208.

de la Grosse-Roche, au nord-est, en sont encore plus éloignés. Mais il est infiniment probable que le même horizon géologique de cette région renferme encore d'autres cavernes ⁽¹⁾ dont l'ouverture a été fermée, depuis l'origine de la ville de Toul, par des éboulis de sable calcaire qui se sont accumulés depuis des siècles à la partie inférieure des pentes inclinées vers la vallée de la Moselle. C'est ainsi, comme nous le constaterons plus loin, qu'une des ouvertures des Trous de Sainte-Reine est encore aujourd'hui fermée par ces terrains meubles sur les pentes, et que le Trou des Celtes était, il y a vingt ans, resté parfaitement inconnu par l'effet de la même cause. Il est possible aussi qu'il existe des cavernes dans la formation corallienne qui entoure

(1) Mon travail terminé, j'apprends qu'une nouvelle caverne vient d'être découverte. Elle est située sur le territoire de la commune de Chaudeney, comme les Trous de Sainte-Reine, dans une carrière exploitée pour la construction du fort de Villey-le-Sec. Elle s'est manifestée d'abord par une large crevasse verticale ; mais en enlevant de nouvelles assises de pierres, on a rencontré l'ouverture d'un puits naturel assez profond, qui perce la voûte d'une chambre très-spacieuse, haute de trois à quatre mètres ; il s'en détache, à sa partie inférieure, plusieurs couloirs étroits, obstrués par des stalactites et des stalagmites. On ne pourrait y pénétrer sans exécuter des travaux considérables. Je tiens ces détails de M. Gaiffe, constructeur d'instruments de physique à Nancy, qui s'est beaucoup occupé de géologie. Il est descendu dans cette nouvelle caverne au moyen d'une corde à nœuds. On n'en connaît pas l'orifice extérieur naturel. M. Husson père l'a également explorée.

à l'ouest la ville de Toul et qui, à Écrouves, n'en est plus distante que de quatre kilomètres. Les éboulis du corallien forment, à la base des pentes, des dépôts plus abondants que ceux de l'oolithe inférieure, et, sur certains points, ils recouvrent le diluvium vosgien de dépôts qui peuvent atteindre jusqu'à quatre mètres de puissance.

TROUS DE SAINTE-REINE. — Nous ne connaissons aucun document ancien où il soit question de ces cavernes. Mais le *Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul*, par le père Benoit-Picard (Toul, MDCCXI, in-12, t. I, p. 90), parle d'un ermitage de Sainte-Reine, situé dans cette partie de la vallée de la Moselle, où se trouvent les cavernes dont il est ici question et qui a dû donner son nom à ces cavités souterraines. De plus, la tradition a conservé le souvenir d'un ermite qui, avant la Révolution française, habitait à l'entrée d'une des deux ouvertures principales qui, à raison de ses caractères naturels, a mérité le nom de *Trou du Portique*. Ce qui semble confirmer cette tradition, c'est qu'on y observe deux échancrures faites au ciseau et à la même hauteur de chaque côté de la partie supérieure de l'ouverture et dans lesquelles a dû être fixée une traverse de bois qui a permis de la fermer par une porte. Une petite ouverture naturelle, qui perce la voûte très-près de l'entrée, offre des traces de suie et atteste ainsi qu'on y a fait du feu. M. Husson, pharmacien à Toul, a trouvé une tête

osseuse humaine enterrée superficiellement à proximité, en l'absence absolue d'autres ossements de notre espèce. Elle faisait vraisemblablement partie du mobilier religieux de cet ermite.

Si, en partant de Toul, on remonte le cours de la Moselle par la rive droite, jusqu'à six kilomètres de cette ville, au bord du *Bois-sous-Roche*, indiqué sur la *Carte de l'État-major*, presque en face du village de Pierre-la-Treiche, on rencontre les deux ouvertures libres de cette caverne, éloignées l'une de l'autre d'environ soixante mètres.

Les Trous de Sainte-Reine sont creusés dans les assises supérieures de l'oolithe inférieure. On observe, à quelques mètres au-dessus des ouvertures, une couche, épaisse d'un à deux mètres, de l'argile connue des géologues sous le nom de *Fullersearth* ou argile à foulon, qui rend ces cavités parfaitement sèches dans la presque totalité de leur étendue.

Ces deux cavités ont été longtemps considérées comme formant deux cavernes distinctes. Aussi ont-elles reçu les noms spéciaux de *Trou de la Fontaine* et de *Trou du Portique*. M. Husson, qui a pénétré beaucoup plus loin que ses devanciers, a le premier découvert un boyau oblique, long de quarante-cinq mètres, qui les réunit l'une à l'autre ⁽¹⁾.

(1) Husson, *Origine de l'espèce humaine dans les environs de Toul, par rapport au diluvium vosgien*; 2^e mémoire. Pont-à-Mousson, 1864, in-8°, p. 16.

Le *Trou de la Fontaine* s'ouvre dans une ancienne carrière. On y pénètre par un couloir facile jusqu'à une quarantaine de mètres; on arrive à une chambre assez haute et assez spacieuse, où se trouvent deux fontaines, l'une au sommet d'une des faces latérales, formant un plan incliné couvert de stalagmites épaisses; l'autre au pied du même plan. C'est le seul point où l'eau pénètre dans ces cavités. Il est vraisemblable qu'une faille a interrompu la couche imperméable du *Fullersearth*; du reste, les eaux peu abondantes qu'elle laisse passer s'infiltrent immédiatement dans les fissures et les dissociations du sol. A partir de cette chambre, les couloirs s'abaissent peu à peu et bientôt il faut changer le mode de progression; de bipède il faut se faire quadrupède. Cette nouvelle façon d'aller permet encore de cheminer assez loin. Puis on arrive à des passages où la voûte s'abaisse au point qu'on ne peut plus les franchir qu'en rampant ventre à terre, mais avec l'allure d'un escargot, en s'accrochant avec les mains, en se poussant par les pieds, ou même en s'appuyant sur les coudes, qu'on avance l'un après l'autre, en imprimant au bras un mouvement de bascule en avant, qui entraîne péniblement le corps dans cette direction. La dépense considérable de forces déployées dans cet exercice détermine une fatigue extrême. M. Husson a pu toutefois pénétrer à une centaine de mètres à partir de l'entrée. Pour aller au delà, il faudrait

enlever l'argile sableuse qui forme le plancher de la caverne.

Entre le Trou de la Fontaine, dont nous venons de parler, et celui du Portique, il y a une troisième ouverture à ces cavernes. Elle s'ouvrait aussi dans une ancienne carrière ; mais cette entrée est fermée par des éboulis, comme on peut le constater lorsqu'on pénètre jusque-là par l'intérieur, où l'on observe un trou de renard à la partie supérieure ; il donne un faible jour dans la caverne.

Le *Trou du Portique* offre une entrée facile. On rencontre d'abord un véritable labyrinthe de galeries ; puis on pénètre dans un long boyau, dont la voûte s'abaisse peu à peu et rend le cheminement plus ou moins pénible. On trouve à gauche l'entrée du couloir par lequel on pénètre dans les galeries du Trou de la Fontaine. On reconnaît aussi plusieurs embranchements trop étroits pour que le corps d'un homme puisse y pénétrer. M. Husson, nonobstant des difficultés sérieuses, a pu parvenir par le couloir principal jusqu'à près de trois cents mètres. Il a publié un plan approximatif des Trous de Sainte-Reine ⁽¹⁾.

En creusant le sol des parties les plus accessibles de ces cavernes, MM. Husson et GaiFFE y ont ren-

(1) Husson, *Origine de l'espèce humaine, etc.*, 2^e mémoire, 1864. Dans un premier mémoire sur la même question, publié à Toul en 1863, il en avait déjà donné un plan incomplet indiquant les parties déjà explorées.

contré des charbons et des cendres, ce qui prouve que des foyers y ont été allumés ; mais à quelle époque ? Une autre trouvaille faite au milieu ou près de ces foyers résout la question d'ancienneté relative. On y a recueilli, sous la surface du sol, des os longs de Mammifères fendus dans le sens de leur longueur, signe caractéristique qui nous fait remonter aux âges préhistoriques dans nos contrées. Toutes les cavernes, habitées d'une manière permanente par les anciennes populations troglodytes, nous montrent ces foyers et ces os fendus en long, ordinairement plus ou moins enfoncés dans l'argile des cavernes et quelquefois superposés. On suppose, non sans quelque raison, que ces os ont été ainsi fendus pour en recueillir la moelle ou pour la manger. Ces os brisés ont quelquefois subi l'action du feu. Mais, comme dans les Trous de Sainte-Reine, les foyers jusqu'ici découverts sont peu étendus, que les couches de cendres mêlées de charbon sont peu épaisses et qu'on n'y a trouvé qu'un petit nombre de produits de l'industrie humaine, on doit conjecturer que l'homme n'y a fait que des séjours peu prolongés.

Si les membres du Club alpin, qui ont l'habitude de gravir entre deux précipices les crêtes les plus ardues, pour atteindre les sommets les plus élevés des Alpes et des Pyrénées, à ce point que, nouveaux Titans, ils semblent vouloir escalader le ciel, sont richement dédommagés des fatigues et des dangers

auxquels ils s'exposent, lorsqu'ils ont atteint le but, par la grandeur et la beauté sévère du spectacle qui se déroule sous leurs yeux et leur présente le tableau d'un véritable chaos de montagnes et de vallées, de neiges et de glaciers et, dans le lointain, de forêts de Conifères ressemblant à des nains ; enfin, lorsque l'œil, s'égarant dans la direction d'une longue vallée, rencontre parfois l'aspect d'un village réduit, par la perspective, à des dimensions presque microscopiques ; s'il leur prenait fantaisie de varier leurs impressions de voyage et surtout s'ils aiment les contrastes, nous les engageons à visiter les Trous de Sainte-Reine. L'horizon visuel s'étend en avant à la distance que peut éclairer une bougie, et, sur les côtés, il est limité par la roche nue enveloppant l'observateur à ce point que, si la folle du logis s'éveillait dans son esprit, il pourrait bien se croire enterré tout vivant. Ce qui doit le rassurer, c'est qu'on ne risque jamais de s'y casser le cou.

En parcourant ces galeries, on ne se doute pas que le sol sur lequel on chemine renferme d'assez nombreux débris d'animaux qui ont disparu de la surface du globe pendant l'époque géologique qui a précédé celle où nous vivons.

M. Moreau, juge au tribunal de Saint-Mihiel et géologue très-distingué, est le premier qui ait exécuté quelques fouilles dans ces cavités. Il y a découvert un fragment de mâchoire inférieure d'ours

des cavernes (*Ursus spelæus Blum.*) munie de ses dents ⁽¹⁾.

En 1856, j'y ai fait avec le docteur Vincent, mon préparateur, deux fouilles, l'une dans la chambre des deux fontaines, l'autre dans le labyrinthe. Le résultat a été négatif.

M. Husson, placé à proximité, y a exécuté depuis, avec une patience et une persévérance bien louables, de nombreuses et fatigantes explorations, qui ont amené la découverte d'une quantité d'ossements fossiles de l'époque quaternaire.

Il convient d'étudier tout d'abord le sol dans lequel ils ont été rencontrés. On observe, à partir de la surface, une argile plus ou moins terreuse, d'une puissance de 20 à 80 centimètres, qui affecte sur plusieurs points l'aspect d'une limonite de belle couleur noire à reflets métalliques. Au-dessous on rencontre une épaisseur souvent considérable de sable siliceux, rarement mêlé de cailloux roulés d'origine vosgienne, si ce n'est toutefois dans le voisinage des ouvertures.

M. Husson a découvert, principalement dans la couche argileuse, de nombreuses mâchoires, des dents et différents ossements d'ours des cavernes

(1) Je tiens ce fait de l'auteur de la découverte. M. Husson l'a reconnu avec franchise dès 1848 (*Esquisse géologique sur l'arrondissement de Toul*, 1848, in-8°, p. 79). Il ajoute que les dents de ce Mammifère ne sont pas rares dans les Trous de Sainte-Reine.

(*Ursus spelæus* Blum.); des dents, des mâchoires et d'autres parties du squelette d'hyène des cavernes (*Hyæna spelæa* Cuv.); trois dents et l'atlas du rhinocéros à narines cloisonnées (*Rhinoceros tichorhinus* Cuv.), c'est-à-dire les plus anciens Mammifères qui aient vécu dans nos contrées. De plus, il y a rencontré des os et des fragments de bois de renne (*Cervus Tarandus* L.), animal moins ancien que les précédents et qui vit encore dans les régions arctiques de l'ancien et du nouveau continent ('). Le même observateur y a recueilli également une mâchoire inférieure, munie de ses molaires, appartenant à la marmotte commune (*Arctomys Marmotta* Gmel.), qui vit encore aujourd'hui dans les hautes vallées des Alpes, des Pyrénées et des autres montagnes élevées de l'Europe. Le docteur Denys, ancien membre correspondant de l'Institut, a trouvé aussi, dans le diluvium vosgien des environs de Toul, une tête osseuse entière de ce Mammifère; elle est déposée dans les collections de la Faculté des sciences de Nancy.

MM. Gaiffé et ses collaborateurs ont fait aussi dans ces cavernes des explorations très-fructueuses en ossements fossiles. Ils y ont rencontré des osse-

(') Husson, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, séance du 10 août 1863, t. LVII, p. 329. L'auteur y indique que c'est moi qui, antérieurement à cette date, ai déterminé une partie de ces ossements; M. Gervais a déterminé l'autre partie. J'ai été ainsi tenu au courant des trouvailles de M. Husson.

ments et des dents d'espèces de Mammifères, introduits dans ces cavités à des époques bien plus récentes que les précédents. Elles vivent encore dans le pays, et plusieurs sont même des animaux domestiques. Ainsi ils y ont recueilli des dents et des os de renard, de loup, de blaireau, de lièvre, de bœuf, de cheval, de sanglier, de chevreuil, de cerf, de chat, de chien, de mouton, dont une tête entière. Ils sont parfois mêlés aux débris osseux des espèces les plus anciennes, et il est facile de se rendre compte de cette promiscuité. Le sol de ces cavernes est çà et là percé par des galeries souvent très-longues de blaireaux et de renards. Ces fouisseurs en ont bouleversé les couches terreuses et sablonneuses depuis des siècles.

En dehors de ces cavernes, dans le dépôt si puissant de diluvium vosgien de la vallée de l'Ingrèsin, qui s'ouvre devant la ville de Toul et qu'on exploite de temps immémorial pour l'empierrement des routes, on découvre assez fréquemment des moulins, des défenses et des ossements de cet immense éléphant de l'époque quaternaire, connu sous le nom vulgaire de mammoth et que Blumenbach a nommé *Elephas primigenius*.

Un autre Mammifère, aussi de taille élevée⁽¹⁾, le *Bos primigenius* Bojan., l'*Urus* de César, est d'ori-

(1) César s'exprime ainsi sur ce bœuf : *Hi (Uri) sunt magnitudine paulo infra Elephantos, specie et colore et figura Tauri.* (*Comm. Cæsaris de bello gallico*, lib. VI, cap. 28.)

gine moins ancienne que le précédent. L'empereur Charlemagne et son fils Louis le Débonnaire le chassaient encore dans les forêts de la chaîne des Vosges. Cette espèce a complètement disparu depuis de la surface de la terre, mais elle a laissé ses ossements dans le sol superficiel et principalement dans le lit des cours d'eau et des marais de la Lorraine. Le musée de la Faculté des sciences de Nancy possède cinq noyaux de ses cornes gigantesques, dont un pourvu d'une moitié de crâne, provenant de diverses parties du pays. En 1873, une tête osseuse presque complète de ce ruminant a été découverte dans la vallée de la Meuse, près de Vaucouleurs ; elle est déposée au musée de Bar-le-Duc.

Plusieurs de ces noyaux de cornes ont été aussi recueillis, de 1868 à 1870, par M. Husson, dans les travaux de canalisation entrepris par la ville de Toul pour la distribution dans ses rues des eaux de fontaine et des tuyaux de gaz ⁽¹⁾.

Il était, avant tout, intéressant de savoir si c'est sur le sol primitif de la ville de Toul, c'est-à-dire dans le dépôt de diluvium vosgien, que les restes osseux de ce bœuf gigantesque ont été recueillis ; ou bien, si cette trouvaille a eu lieu dans les couches superposées qui, dans toutes les villes anciennes, exhaussement de siècle en siècle le niveau de leurs rues et conservent des débris de l'industrie humaine ca-

(1) Husson, *Histoire du sol de Toul*. Toul, 1870, in-8°, p. 30.

ractéristiques des âges pendant lesquels ces dépôts se sont formés. J'ai dû écrire à M. Husson afin de lui demander les détails nécessaires pour juger la question. Je connaissais de longue date son extrême obligeance, et il m'a immédiatement répondu ce qui suit : « C'est dans le sol gallo-romain du *Castrum* « ou ancien Toul que furent trouvés les noyaux de « cornes du *Bos primigenius*. Mes principaux échan- « tillons proviennent des fouilles faites à l'embran- « chement des rues Michâtel et Lafayette. » Ces indications sont précieuses. Ce *Castrum* est la première enceinte fortifiée de Toul ; elle est de construction romaine, et Dom Calmet, s'appuyant sur les restes de ses murs encore visibles de son temps et qui n'ont pas complètement disparu de nos jours, en a très-bien indiqué les limites dans un plan gravé de la ville de Toul, inséré dans le tome I^{er} de son *Histoire de Lorraine*. Elle formait un carré irrégulier, et sa rue principale qui, du temps de l'abbé de Senones, portait le nom ancien de Michâtel, « comme qui dirait, ajoute-t-il, rue du mi- « lieu du château » (1), divisait le *Castrum* en deux parties. M. Husson estime à douze hectares l'étendue de cette forteresse (2). Or, le sol gallo-romain

(1) Dom Calmet, *Notice de la Lorraine*, article *Toul*. — M. le commandant du génie Daulnoy a publié un magnifique plan colorié de la ville de Toul, telle qu'elle existait en 1700, avant les fortifications de Vauban. On y trouve aussi, indiquée au pointillé, l'enceinte du *Castrum* romain avec ses tours.

(2) Husson, *Histoire du sol de Toul*, p. 17.

de cette enceinte est caractérisé par des tuiles à rebord, des poteries fines signées du nom latin du fabricant et d'autres plus grossières, des monnaies romaines de presque tous les empereurs, y compris Auguste, des trusatiles en lave d'Andernach, des statues et des bas-reliefs représentant des divinités païennes, des inscriptions latines de la même époque. C'est au milieu de tous ces produits du travail de l'homme, portant en eux-mêmes l'indication d'un âge archéologique très-précis, qu'ont été trouvés les noyaux de cornes dont il s'agit. On doit donc conclure de ces faits qu'à l'époque gallo-romaine on chassait, aux environs de Toul, le *Bos primigenius*, et que, pour consommer une masse aussi considérable de chair, l'heureux chasseur devait inviter à un copieux festin une partie des habitants de l'ancienne cité des Leuquois.

Les cerfs (*Cervus elaphus L.*), qui peuplaient autrefois les forêts de toute la chaîne des Vosges, y ont aujourd'hui une aire d'habitation extrêmement restreinte. Il s'en retrouve encore dans les bois des environs de Cirey, de Saint-Quirin, de Raon-l'Étape, de la vallée de Celles; on en voit aussi, mais très-rarement, dans les grands bois des environs de Lunéville. Ils étaient autrefois très-répandus dans toute l'étendue de la Lorraine. Ils n'ont disparu de la forêt d'Argonne qu'en 1840 ⁽¹⁾. Du temps de

(1) Buvignier, *Statistique géologique, etc., du département de la Meuse*. Paris, 1852, in-8°, p. 30.

Buchoz on n'en voyait plus que de loin en loin dans les environs de Verdun ⁽¹⁾. En 1476, aux environs de Metz, « Jehan Burtault, au temps d'hyver, estoit « journallement à la chasse, à tendre aux cerfs, « aux biches et aultres salvaignes et cognoissoit « bien la passé des dictes bestes » ⁽²⁾. Le comte René de Vaudémont et le duc de Lorraine Nicolas étaient réunis à Bar-le-Duc. « Le lendemain alli- « rent à la chasse. Les braconyers iij ou iiij grands « cervs avoient dans les mains. Tous ij ensemble, « leurs gens ès champs, s'en allirent por cerf pren- « dre ⁽³⁾. » Au xvi^e siècle, ils existaient certainement aux environs de Toul, comme nous l'apprend un document curieux, le *Livre des enqueurs de la cité de Toul*, conservé aux archives de cette ville. Nous y lisons ce qui suit, relativement à l'hiver de 1564 qui fut extrêmement froid : « Les bestes sau- « vaiges, principalement les liepvres, contraints par « les neiges et la froidure, se venoient rendre jus- « qu'aulx maisons des villaiges ; mesmement les « sangliers, biches, cerfz, et aultres bestes sauvaiges « se trouvoient mortes de froidure ès-bois et sur « les chemins ⁽⁴⁾. » Une charte de Thomas de Bourlemont, évêque de Toul, donnée en l'an 1337, lou

⁽¹⁾ Buchoz, *Aldrovandus lotharingicus*. Paris, 1771, in-12, p. 12.

⁽²⁾ *Les Chroniques de Metz* pour 1476, p. 422.

⁽³⁾ *La Chronique de Lorraine*. Nancy, 1860, in-8°, p. 103.

⁽⁴⁾ *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*, t. VIII, p. 206.

second jour du moy de may, s'exprime ainsi : « Item
« disons, arbitrons et rapportons que ceulx de Liver-
« dun pourront chasser aux liepvres et aux warpies
« (*renards*) et si par adventure ils prenoient grosses
« bestes comme cerf, chevreuil ou biche, li eves-
« ques en auroient la moitié et li prenours l'autre
« moitié ⁽¹⁾. » Aujourd'hui ils ont disparu de toutes
ces dernières parties de la Lorraine.

L'ours brun (*Ursus Arctos L.*) a été très-commun dans les montagnes des Vosges, comme le prouvent beaucoup de passages de nos chroniques, que nous avons cités dans un travail intitulé : *Recherches sur les animaux sauvages qui habitaient autrefois la chaîne des Vosges* ⁽²⁾. Le dernier survivant y a été tué au siècle dernier. Pierre de Blarru, auteur d'un poème latin intitulé *Nanceidos* et publié au com-

⁽¹⁾ H. Lepage, *les Communes de la Meurthe*. Nancy, in-8°, t. I, p. 603.

⁽²⁾ Godron, *Mémoires de l'Académie de Stanislas* pour 1865, p. 167. — On peut ajouter toutefois aux indications données dans ce travail, la suivante : « Le nom de Bérange, village signalé dans un titre latin de 1206 et dont on a retrouvé les ruines dans notre ancien arrondissement de Château-Salins, « au nord-est de cette ville, n'est que la forme francisée du germain *Beringen*, ce qui indique la présence ancienne des ours dans cette partie du pays autrefois très-boisée et qui l'est encore aujourd'hui. » (J. A. Schmit, *Promenades antiques aux alentours de Château-Salins*, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, série 3°, t. V (1877), p. 348.) On parlait donc français dans cette partie de la Lorraine, à cette époque reculée, comme aujourd'hui dans tout l'arrondissement de Château-Salins, réuni néanmoins à la Prusse.

mencement du xvi^e siècle, nous fait connaître que non-seulement on tuait quelquefois ce plantigrade, mais qu'on le mangeait encore aux environs de Nancy ; que la graisse d'ours avait déjà une réputation acquise pour guérir la goutte, et que la moelle de ses os avait *alors* des propriétés médicales, comme l'affirment les vers suivants :

Tum nemorosa feras tellus hæc nutrit ; et ursum
Semivirum mandit convivas inter amicos,
Risuros novitate cibi, contraque ciragram
Sumpturos adipem, medicasque ex osse medullas (¹).

Enfin j'ajouterai qu'un métacarpien du pied antérieur droit d'un ours brun a été trouvé, presque à la superficie du sol, dans les bois des environs de Nancy, par le docteur Lamoureux. J'ai pu étudier cet os, qui avait subi peu d'altération, et le déterminer avec certitude en le comparant à l'os correspondant d'un squelette de la même espèce, que possède le musée de la Faculté des sciences de Nancy.

Le castor (*Castor Fiber L.*) a certainement vécu sur les bords de la Moselle, aux environs de Toul. Nous avons trouvé, M. Husson et moi, dans le Trou des Celtes, dont nous parlerons plus loin, une dent incisive droite de la mâchoire inférieure de

(¹) *Nanceidos liber primus*, 1518, vers 21 à 24. — L'expression d'*Ursum semivirum* rappelle la faculté que possède l'ours brun de se tenir debout sur ses deux membres postérieurs, de marcher dans la station verticale, et, quand il attaque l'homme, de le saisir dans ses bras vigoureux, comme le ferait un lutteur appartenant à notre espèce.

cet animal. La couleur jaune-rougeâtre de sa face antérieure prouve qu'elle n'y fut pas introduite depuis une haute antiquité.

Nous connaissons aussi historiquement son existence ancienne en Lorraine. Pierre de Blarru, dans son poème déjà cité, le comprend parmi les animaux qui, au commencement du xvi^e siècle, existaient en Lorraine et qu'on y mangeait, comme l'indiquent les vers suivants :

Quando gulo fies cum castore, præda biformi,
Qui quadrupes piscem cauda se monstrat aquosa
Squamosaque (1).

Le célèbre voyageur Pierre Bélon, qui écrivait à la même époque, rapporte que de son temps les Lorrains faisaient, pendant le carême, leurs délices de la chair du castor : *Undè Lotharingis per jejunia deliciis habetur* (2).

On sait que le castor se nomme en allemand *Biber* et en vieux français *Bièvre*, qui dérivent l'un et l'autre, ainsi que sa désignation latine *Fiber*, du mot celtique *Bebros* (3). Or, on trouve tantôt l'une, tantôt l'autre des deux premières dénominations, comme constituant des noms de rivières et de villages, ou bien entrant dans la composition de ces noms. Nous en connaissons plusieurs exemples en Lorraine. Ainsi une petite rivière du nom de *Bièvre*

(1) *Nanceidos liber primus*, vers 70 à 73.

(2) *Petri Bellonii De aquatilibus libri duo*, p. 28.

(3) D'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, t. II, p. 283.

prend sa source dans les basses Vosges, à la montagne d'Hohvasch, passe à Walscheid, Trois-Fontaines, à *Bieberkirch* (*Église des castors*), à Bühl, et va se perdre dans la Sarre, au nord de Sarrebourg. Une autre petite rivière de même nom a sa source dans les Ardennes et se jette dans la Chiens, entre Lamouilly et Brouenne (Meuse); sur ses bords existe un village de *Bièvre*. Dans la vallée de la Nied française (ancien département de la Moselle) s'étendait une forêt qui a disparu depuis le ^{xiii}^e siècle; elle s'appelait Biebersheim, c'est-à-dire le *chez soi* ou habitation des castors. Sur le sol de cette forêt défrichée, on a construit un village, qui porte aujourd'hui le nom de Grande-Bibiche; dans un document de 1283 il est appelé Bieure, c'est-à-dire Bièvre, suivant la manière usitée à cette époque d'écrire le *v* placé au milieu des mots. Il a aussi reçu les formes allemandes : *Biberschem* (1544) et *Bibichen* (1606); ce village est bâti sur le ruisseau de *Bibicherbach*, qui se jette dans la Nied, en aval de Bouzonville (¹).

Le castor était donc encore assez répandu en Lorraine pendant le ^{xvi}^e siècle. Il en a depuis complètement disparu.

TROU DES CELTES. — Cette caverne est située sur la rive gauche de la Moselle, presque en face des Trous de Sainte-Reine et un peu en amont du vil-

(¹) De Boutellier, *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle*. Paris, 1874, in-4°, p. 25 et 26.

lage de Pierre-la-Treiche. Elle est creusée aussi dans l'oolithe inférieure, mais à un niveau géologique quelque peu inférieur à celui des cavernes de la rive droite. A un mètre et demi au-dessus de son entrée, les couches formées de calcaire à mélanies sont surmontées de deux mètres en épaisseur de diluvium vosgien, qui couvre toute la terrasse de la Treiche, sous laquelle elle est creusée. Comme le *Fullersearth* n'existe pas au-dessus, la caverne est très-humide dans toute sa longueur. Elle s'ouvre dans une très-ancienne carrière, dont les travaux ont détruit sa partie antérieure. Des éboulis en obstruaient l'entrée, à ce point que personne dans le pays n'en connaissait l'existence. M. Husson fils, en 1858, ayant observé au sommet de l'éboulis une petite ouverture ressemblant à un trou de renard, y grimpa et reconnut une cavité s'étendant sous la terrasse de la Treiche. Ce trou fut un peu agrandi avec les mains ; il se glissa à l'intérieur et en rapporta des ossements humains et quelques produits de l'industrie humaine. M. Husson père, occupé alors de travaux d'une autre nature, en remit à plus tard l'exploration. Les découvertes de Boucher de Perthes, reconnues enfin comme vraies par les savants français et anglais, en 1863, rappelèrent son attention sur le fait découvert par son fils. Il fit déblayer complètement par des ouvriers l'entrée de cette nouvelle caverne et, après y avoir fait une seconde exploration très-fructueuse, il m'invita

à en faire une troisième. Je me suis empressé de me rendre à son invitation, le 20 octobre 1863. Il m'y conduisit accompagné de son frère, de son oncle, de M. Gely, professeur au collège de Toul, et d'un ouvrier. Nous l'avons fouillée pendant six heures, et j'y suis retourné avec lui quelques semaines après.

Elle ne ressemble pas aux cavernes à ossements ordinaires; elle n'a ni chambres, ni couloirs rétrécis et ne forme qu'une seule galerie. Sa largeur varie de 1^m,50 à 1^m,80; sa longueur est de 72 mètres. Sa voûte est à peu près plate et manque de solidité; ses couches sont disjointes et fissurées verticalement, aussi des pierres d'un assez gros volume s'en détachent-elles peu à peu; elles rendent le plancher de la caverne très-inégal et l'encombrent quelque peu sur différents points de sa longueur. Sa hauteur n'est pas considérable; nulle part on ne peut s'y tenir debout, mais on peut s'y asseoir et s'y mettre à genoux. Les infiltrations ne laissent à la voûte qu'un mince dépôt calcaire et des stalactites embryonnaires qui se détachent et se renouvellent sans cesse. Le plancher présente un enduit stalagmitique quelquefois épais et qui rend les fouilles assez pénibles. On y trouve aussi des stalagmites coniques, surtout à proximité de l'entrée, et plusieurs d'entre elles mesurent de 0^m,50 à 0^m,65 de hauteur.

Cette caverne n'est pas moins intéressante que les Trous de Sainte-Reine, mais c'est sous des rapports bien différents. Elle a servi de grotte sépul-

crale dans des temps bien reculés et dont nous chercherons à établir l'époque relative.

Les ossements humains y sont très-nombreux et se trouvent généralement le long des parois latérales ; ils appartiennent aux deux sexes et à tous les âges. Les os longs sont souvent brisés par la chute des pierres qui se détachent de la voûte ; ils sont souvent empâtés d'enduit calcaire. Je n'ai pu y rencontrer aucune tête entière, mais seulement une mâchoire inférieure d'un sujet adulte ; elle a conservé à peu près toutes ses dents. L'écartement de ses deux condyles est tel, qu'on peut en conclure que la tête dont elle faisait partie était brachycéphale. Les dents incisives des individus adultes, et notamment celles de la mâchoire dont il est ici question, ont leur couronne usée, comme on l'observe chez presque toutes les antiques races des cavernes, qui se nourrissaient d'aliments végétaux et animaux, présentant une plus ou moins grande résistance à l'appareil masticateur. M. Pruner-Bey pense, en outre, que les deux mâchoires, au lieu de passer l'une en avant de l'autre, se correspondaient par suite du grand développement du muscle ptérygoïdien externe, qui projetait la mâchoire inférieure en avant. Ce qui vient à l'appui de cette supposition et l'élève au rang de démonstration, c'est que l'aile externe de l'apophyse ptérygoïde, qui donne insertion à ce muscle par toute sa surface externe, est plus large dans les très-anciennes races que dans celles de l'é-

poque actuelle⁽¹⁾. On s'explique dès lors l'usure des dents incisives. Sur un humérus, la cavité olécrânienne est percée d'un trou assez grand, particularité qui est aussi bien plus fréquente chez l'homme de l'époque de la pierre taillée que chez celui des temps historiques et surtout modernes, si ce n'est toutefois chez les peuples qui sont encore à l'état sauvage. Les ossements, assez bien conservés, à part leurs fractures, ne fourniraient par eux-mêmes aucun autre indice certain pour déterminer l'époque à laquelle les morts ont été déposés dans cette sépulture souterraine. C'est aux objets de l'industrie humaine qui s'y trouvent associés qu'il faut demander des lumières.

On rencontre, pêle-mêle avec les ossements, des fragments de poterie, les uns primitives, d'une pâte très-grossière, faites à la main, et l'on y observe même distinctement l'empreinte si caractéristique des doigts de l'ouvrier. D'autres, au contraire, sont d'une pâte plus fine et fabriquées au tour. Les fusaïoles en terre cuite n'y sont pas rares. Six pointes de flèches à ailettes et en silex pyromaque blanc y ont été recueillies par M. Husson ; l'une d'elles est taillée avec une rare habileté et se trouve dans les collections de la Faculté des sciences de Nancy. Une pointe de lance de même matière, retaillée finement sur les bords pour lui donner un tranchant acéré,

(1) Pruner-Bey, dans le *Bulletin de la Société anthropologique de Paris*, t. IV, p. 324.

est d'un travail plus admirable encore. Les couteaux et les râcloirs en silex n'y sont pas extrêmement rares. Tous ces faits nous font remonter à l'époque de la pierre taillée dans nos contrées. On y a découvert aussi des poinçons en os et une belle aiguille de même matière avec chas, mais aucun vestige, à ce que je sache, de l'époque de la pierre polie.

La coquetterie a eu aussi sa part dans les trouvailles de cette caverne mortuaire. Des ornements, des bijoux, si l'on veut, que dédaigneraient certainement aujourd'hui les villageoises de la commune de Pierre-la-Treiche, faisaient probablement les délices et la gloire de leurs pauvres aïeules des temps antéhistoriques. Trois coquilles, percées de main d'homme et destinées vraisemblablement à être suspendues sur la poitrine, y ont été recueillies. L'une appartient à l'*Unio sinuata* Lam., mollusque bivalve d'eau douce, qui vit dans la Saône et dans le Rhin, mais pas dans nos rivières lorraines. Les deux autres sont marines, et je les ai déterminées pour le *Cardium edule* Lam. et le *Petunculus marmoratus* Lam. Ces trouvailles indiquent clairement qu'à l'époque de l'enfouissement des corps humains dans la caverne, les habitants de la vallée de la Moselle avaient des communications, peut-être des relations commerciales, avec les grandes vallées voisines et même avec les côtes, soit de l'Océan, soit de la Méditerranée.
